



Unité pastorale MARIE PORTE DU CIEL
Cuesmes - Flénu - Jemappes
(www.porteduciel.be)



[contact@porteduciel.be]

Bulletin d'information - Année 2026 - N° 1032

Éd. resp. : abbé R. NZUZI MENGİ, rue de l'Étang Derbaix 23 7033 CUESMES. 065/33.56.47

Tout don est le bienvenu sur le compte de l'Unité pastorale BE28 0682 5182 1020



Aimer comme Dieu

Il suffit d'une phrase pour tout renverser : « Tu aimeras. » Non pas tu observeras, tu calculeras, tu accompliras parfaitement des rites... mais, tu aimeras. Jésus ne simplifie pas la Loi, il en dévoile le fondement. L'amour de Dieu et du prochain sont inséparables. Et le piège du docteur de la Loi est déjoué.

Dans l'Exode, Dieu parle avec ses entrailles. Il prend parti pour l'étranger, la veuve, l'orphelin, le pauvre. Là où la religion pourrait devenir un système, Dieu rappelle qu'elle est d'abord une attention aux plus vulnérables. Pourquoi ? Parce que Dieu lui-même écoute le cri de l'opprimé et qu'il compatit à sa souffrance. Il s'agit d'aimer comme Dieu.

À ceux qui cherchent à le piéger, Jésus peut dire l'essentiel : tout dépend de l'image de Dieu que nous avons. Car, aimer Dieu n'est ni un sentiment ni un concept, mais une décision totale : de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit. Et cet amour de Dieu se vérifie immédiatement dans l'amour des autres, de la nature, de tout le créé : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » C'est exigeant et beau. Car la foi ne se réfugie pas dans des gestes impeccables pour éviter de vivre. Elle se reconnaît là où quelqu'un est relevé, soigné, écouté, respecté. Au fond, Dieu ne demande pas à être servi comme un maître lointain. Il invite à entrer dans sa propre manière d'aimer. Et cela change tout.

Qu'est-ce qu'aimer Dieu de tout mon cœur, de toute mon âme et de tout mon esprit évoque pour moi aujourd'hui ?

Qu'est-ce que Jésus m'apprend sur la manière dont Dieu m'aime ?

Karem Bustica

**L'offrande de ce dimanche
25 octobre est destinée aux
Bâtiments paroissiaux.**

**L'offrande du dimanche 1^{er} novembre
à l'Entraide paroissiale.
Celle du 2 novembre aux frais du culte.**

Dimanche 1^{er} novembre, *fête de Tous les Saints* :
messes dans chaque paroisse aux heures du dimanche
Lundi 2 novembre, *Commémoration des défunts* :
messes à 18h à Cuesmes et Jemappes (la veille, 15h, à Flénu)

Là où la haine cherche à diviser, des hommes et des femmes continueront à tendre la main. Là où l'espérance semble vaciller, il nous appartient de la faire renaître. Et peut-être est-ce là, aujourd'hui, notre responsabilité de chrétiens : ne pas ajouter de la colère à la colère, ne pas répondre à la violence par la violence, mais devenir, humblement et courageusement, des artisans de paix. Une ville peut voir ses bâtiments partir en fumée, mais elle ne doit jamais laisser brûler ce qui fait son âme : la fraternité, le respect et la confiance entre ses habitants. (...) Demandons au Seigneur de faire de chacun de nous un artisan de réconciliation, un témoin de fraternité, un semeur de paix.

Père François Renard, curé de la cathédrale de Limoges, après l'incendie de l'Hôtel de Ville

31 octobre : Saint Feuillen

Saint Feuillen est né vers l'an 600 à l'ouest du Connemara en Irlande. En 650, il arrive à Nivelles où il fait la connaissance de sainte Gertrude qui lui fait don d'une terre à Fosses-la-Ville afin d'y fonder un monastère. En 651, il se fait attaquer lui et ses compagnons par des brigands qui les détroussent et les tuent. On ne trouvera son corps que quelques mois plus tard et il sera ramené à l'abbaye de Nivelles. Sur le lieu du meurtre, fut créée une abbaye par les moines prémontrés. À côté de l'abbaye naîtra la ville de Le Rœulx.

SESSION BIBLIQUE : LE PROPHÈTE ÉZÉCHIEL (4-7)

À la **Maison de Mesvin** (457, ch^{ée} de Maubeuge à Ciply)

Samedi 31 octobre de 9h à 12h (déjeuner - lecture commentée - partage - prière)

**Vie
de
l'Église**



Tous les deuxièmes samedis du mois à 17h00

Adoration eucharistique à l'église Saint Remy à Cuesmes

Jedi, 20h00 groupe de prière église Sainte Barbe à Flénu

Jedi, 17h-18h groupe de prière à Cuesmes.

Samedi, 17h30 chapelet à l'église Saint-Rémi de Cuesmes

« Il ne leur disait rien sans employer de paraboles. »

Jésus, à travers les paraboles sur le Royaume des Cieux (Mt 13 31-33), emploie des images simples et courantes pour expliquer les grands mystères cachés du Royaume. De cette façon, tout le monde pouvait comprendre, depuis les gens avec un haut niveau d'éducation, jusqu'à ceux pour qui ce n'était pas le cas.

« Le Royaume des cieux est comparable à une graine de moutarde... » (Mt 13, 31). Les graines de moutarde ne sont presque pas visibles. Elles sont très petites, mais si on les soigne bien et on les arrose... elles finissent par se transformer en un arbre immense.

« Le Royaume des cieux est comparable à du levain qu'une femme enfouit dans trois grandes mesures de farine... » (Mt 13, 33). Le levain ne se voit pas, mais si il n'y était pas, la pâte ne lèverait pas. La vie chrétienne, la vie de la grâce est similaire : elle ne se voit pas depuis l'extérieur, elle ne fait pas de bruit, mais... si on la laisse s'introduire dans notre cœur, la grâce divine fait fructifier la semence et convertit les personnes de pécheresses à saintes.

Cette grâce divine nous est donnée par la foi, à travers la prière, les sacrements et la charité. Mais cette vie de la grâce est tout d'abord un don qu'il faut attendre et souhaiter avec humilité. Un don que les sages et les connaisseurs de ce monde ne savent pas juger à sa juste valeur, mais que Dieu Notre Seigneur veut faire arriver aux humbles et aux plus simples.

Espérons que lorsque Dieu nous cherche, il puisse nous trouver, non pas dans le groupe des orgueilleux, mais bien des humbles, qui se reconnaissent faibles et pécheurs, et reconnaissants et confiants en la bonté du Seigneur. De cette façon, la graine de moutarde se transformera en un arbre immense ; de cette façon, le levain de la Parole de Dieu travaillera en nous les fruits de la vie éternelle. Car « plus le cœur s'abaisse par humilité, plus il s'élève vers la perfection » (Saint Augustin).

Abbé Josep M^a MANRESA Lamarca

***Besoin d'un
renseignement ?...
(messe, baptême, mariage...)***

Voir affiche dans le fond des églises
Sur rendez-vous :

☎ 0472/04.00.94 ou 0479/99.46.79

Secrétariat UP - up.cjf@yahoo.com

Célébrations à Jemappes

Lundi 26 octobre - saint Cédric
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Mardi 27 octobre - Bse Antoinette
7h30 : **messe chez les Sœurs.**

Mercredi 28 octobre - Sts Simon et Jude, Apôtres
7h30 : messe pour famille MISSON-FAUCHE.

Jeudi 29 octobre
Adoration de 9h à 18h
à 12h, chapelet
à 17h30, Vêpres ; Réconciliation
18h : messe d'action de grâce et à des intentions particulières.

Vendredi 30 octobre
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Samedi 31 octobre - saint Feuillen
7h30 : messe pour la famille MAIRESSE-WETTERENE.

Dimanche 1^{er} novembre - Tous les saints
11h : messe pour la famille MAIRESSE-WETTERENE.

Célébrations à Cuesmes

Lundi 26 octobre - saint Cédric
8h30 : messe pour la paix dans le monde.

Mardi 27 octobre - Bse Antoinette
Adoration de 9h à 18h
à 17h30, Vêpres ; Réconciliation
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Mercredi 28 octobre - Sts Simon et Jude, Apôtres
la messe est célébrée à Flénu.

Jeudi 29 octobre
8h30 : messe pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Vendredi 30 octobre
8h30 : messe en l'honneur du Saint Esprit

Samedi 31 octobre - saint Feuillen
17h30 : Chapelet
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 1^{er} novembre - Tous les saints
11h : messe pour Aniello VALENTINO, Anna DESTAFANO, Emilia IMPÉRIALE ; Roland et Yvette DELSAUT ; Anna CALVANO, famille SASSO et Michèle SPADACINO.

Célébrations à Flénu

Mercredi 28 octobre - Sts Simon et Jude, Apôtres
Adoration de 9h à 18h
à 17h30, Vêpres ; Réconciliation
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 1^{er} novembre - Tous les saints
9h30 : messe aux intentions des paroissiens.
15h : Commémoration des défunts

Si vous souhaitez faire célébrer une messe et que l'intention de messe soit imprimée sur le feuillet, merci de remettre à la sacristine votre intention de messe quinze jours avant la célébration de celle-ci. La contribution demandée est de 7 euros.